

**« CHECK-LIST » DOSSIER DE DÉCLARATION**

I – Lettre de demande

- 3 exemplaires papier et 1 exemplaire numérique du dossier

I)

	Documents à fournir		Contenu des documents
1	Identité du demandeur	<input type="checkbox"/> Nom <input type="checkbox"/> adresse <input type="checkbox"/> n° SIRET (ou à défaut, la date de naissance)	
2	Implantation du Projet	<input type="checkbox"/>	Emplacement sur lequel l'installation, l'ouvrage, les travaux ou l'activité doit être réalisés
3	Présentation du Projet	<input type="checkbox"/> La nature, la consistance, le volume et l'objet du projet <input type="checkbox"/> Rubriques de la nomenclature visées	
4	Un document comportant :	<input type="checkbox"/> <u>Incidences du projet sur la ressource en eau</u> , le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux (y compris de ruissellement) en fonction des procédés mis en œuvre, des modalités d'exécution des travaux ou de l'activité, du fonctionnement des ouvrages ou installation, de la nature, de l'origine et du volume des eaux utilisées ou affectées et compte tenue des variations saisonnières et climatiques. <input type="checkbox"/> <u>Évaluation des Incidences du projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000</u> , au regard des objectifs de conservation de ces sites. Le contenu de l'EIN est défini à l'article R414-23 et peut se limiter à la présentation et à l'exposé défini au I de l'article R141-23, dès lors que cette première analyse conduit à l'absence d'incidences significatives sur un site Natura 2000. <input type="checkbox"/> Justifiant, le cas échéant, de la compatibilité du projet avec le SDAGE et avec les dispositions du Plan de Gestion du Risque Inondation., mentionné à l'article L566-7 et sa contribution à la réalisation des objectifs visés à l'article L211-1 ainsi que des objectifs de qualité des eaux prévus à l'article D211-10. <input type="checkbox"/> Précisant, s'il y a lieu, les mesures correctives ou compensatoires envisagées. <input type="checkbox"/> Les raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives, ainsi qu'un résumé non technique.	
		<input type="checkbox"/>	Si une étude d'impact a été réalisée, ou une étude au cas par cas, elle sera jointe au dossier, accompagnée de l'avis de l'Autorité Environnementale
5	Surveillance	<input type="checkbox"/>	Les moyens de surveillance ou d'évaluation des prélèvements et des déversements prévus.
6	Cartes	<input type="checkbox"/>	Éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier, notamment de celles mentionnées au 3° et 4°.
II) <i>S'il s'agit de station d'épuration d'une agglomération d'assainissement ou de dispositifs d'assainissement non collectif :</i>			
1	Dossier de déclaration	<input type="checkbox"/>	Toutes les pièces citées au I)
2	Description du système de collecte des eaux usées :	<input type="checkbox"/> Description de la zone desservie par le système de collecte et les conditions de raccordement des immeubles desservis, ainsi que le déversement d'eaux usées non domestiques existants, faisant apparaître, lorsqu'il s'agit d'une agglomération d'assainissement, le nom des communes qui la constituent, et sa délimitation cartographique. <input type="checkbox"/> Une présentation de ses performances et des équipements destinés à limiter les variations des charges entrant dans la STEP ou le dispositif d'assainissement non collectif. <input type="checkbox"/> L'évaluation des charges brutes et des flux de substances polluantes, actuelles et	

	Documents à fournir		Contenu des documents
		<input type="checkbox"/>	prévisibles, à collecter, ainsi que leurs variations, notamment les variations saisonnières et celles dues à de fortes pluies. Le calendrier de mise en œuvre du système de collecte.
3	Description des modalités de traitement :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les objectifs de traitement retenus compte tenu des obligations réglementaires et des objectifs de qualité des eaux réceptrices.</p> <p>Les valeurs limites des pluies en deçà desquelles ces objectifs peuvent être garantis à tout moment.</p> <p>La capacité maximale journalière de traitement de la station pour laquelle les performances d'épuration peuvent être garanties hors périodes inhabituelles, pour les différentes formes de pollution traitées, notamment pour la demande biochimique d'oxygène en 5 jours (DBO5).</p> <p>La localisation de la STEP ou dispositif d'assainissement non collectif et du point de rejet, et les caractéristiques des eaux réceptrices des eaux usées épurées.</p> <p>Le calendrier de mise en œuvre des ouvrages de traitement.</p> <p>Les modalités prévues d'élimination des sous-produits issus de l'entretien du système de collecte des eaux usées et du fonctionnement de la STEP ou du dispositif d'assainissement non collectif.</p>
<i>III) Sil s'agit de déversoir d'orage situés sur un système de collecte des eaux usées :</i>			
1	Dossier de déclaration	<input type="checkbox"/>	Toutes les pièces citées au I)
2		<input type="checkbox"/>	Une évaluation des charges brutes et des flux de substances polluantes, actuelles et prévisibles, parvenant au déversoir, ainsi que leurs variations, notamment celles dues aux fortes pluies.
3		<input type="checkbox"/>	Une détermination du niveau d'intensité pluviométrique déclenchant un rejet dans l'environnement ainsi qu'une estimation de la fréquence des événements pluviométriques d'intensité supérieure ou égale à ce niveau.
4		<input type="checkbox"/>	Une estimation des flux de pollution déversés au milieu récepteur en fonction des événements pluviométriques retenus au 3° et l'étude de leur impact.
<i>IV) S'il s'agit de barrages de retenue ou de digues de canaux :</i>			
1	Dossier de déclaration	<input type="checkbox"/>	Toutes les pièces citées au I)
2	Surveillance	<input type="checkbox"/>	En complément des informations prévues au 5° du I), les consignes de surveillance de l'ouvrage en toutes circonstances, et des consignes d'exploitation en période de crue.
3		<input type="checkbox"/>	Une note décrivant les mesures de sécurité pendant la première mise en eau
4		<input type="checkbox"/>	Une note précisant les capacités techniques et financières du pétitionnaire.
5	Terrains	<input type="checkbox"/>	Sauf lorsqu'une DUP est requise, tout document permettant au pétitionnaire de justifier qu'il aura, avant la construction, la libre disposition des terrains ne dépendant du domaine public sur lesquels les travaux nécessaires à la construction de l'ouvrage doivent être exécutés.
6	Cartes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>En complément du 6° du I), si l'ouvrage est construit dans le lit mineur d'un cours d'eau, l'indication des ouvrages immédiatement à l'aval et à l'amont et ayant une influence hydraulique.</p> <p>Le profil en long de la section de cours d'eau ainsi que, s'il y a lieu, de la dérivation.</p> <p>Un plan des terrains submergés à la cote de retenue normale.</p> <p>Un plan des ouvrages et installations en rivière détaillés au niveau d'un avant projet sommaire, comprenant dès lors que nécessaire, les dispositifs assurant la circulation des poissons.</p>
<i>V) S'il s'agit de digue :</i>			
1	Dossier de déclaration	<input type="checkbox"/>	Toutes les pièces citées au I)
2	Surveillance	<input type="checkbox"/>	En complément des informations prévues au 5° du I), les consignes de surveillance

	Documents à fournir		Contenu des documents
			de l'ouvrage en toutes circonstances, et des consignes d'exploitation en période de crue.
3		<input type="checkbox"/>	Une note précisant les capacités techniques et financières du pétitionnaire.
4	Terrains	<input type="checkbox"/>	Sauf lorsqu'une DUP est requise, tout document permettant au pétitionnaire de justifier qu'il aura, avant la construction, la libre disposition des terrains ne dépendant du domaine public sur lesquels les travaux nécessaires à la construction de l'ouvrage doivent être exécutés.
5		<input type="checkbox"/>	Une étude de danger si l'ouvrage est de classe A, B ou C
<i>VI) S'il s'agit d'un plan de gestion établi pour la réalisation d'une opération groupée d'entretien régulier d'un cours d'eau, canal ou plan d'eau prévu par l'article L215-15 :</i>			
1	Dossier de déclaration	<input type="checkbox"/>	Toutes les pièces citées au I)
2		<input type="checkbox"/>	La démonstration de la cohérence hydrographique de l'unité d'intervention
3		<input type="checkbox"/>	s'il y a lieu, la liste des obstacles naturels ou artificiels, hors ouvrages permanents, préjudiciables à la sécurité des sports nautiques non motorisés.
4		<input type="checkbox"/>	Le programme pluriannuel d'intervention
5		<input type="checkbox"/>	s'il y a lieu, les modalités de traitement des sédiments déplacés, retirés ou remis en suspension dans le cours d'eau.
<i>VII) s'il s'agit d'installations utilisant l'énergie hydraulique :</i>			
1	Dossier de déclaration	<input type="checkbox"/>	Toutes les pièces citées au I)
2	Présentation du projet	<input type="checkbox"/>	En complément du 3° du I), avec les justifications techniques nécessaires, le débit maximal dérivé, la hauteur de chute brute maximale, la puissance maximale brute calculée à partir du débit maximal de la dérivation et de la hauteur de chute maximale.
3		<input type="checkbox"/>	Une note précisant les capacités techniques et financières du pétitionnaire.
4	Terrains	<input type="checkbox"/>	Sauf lorsqu'une DUP est requise au titre de l'article L531-6 du code de l'énergie, tout document permettant au pétitionnaire de justifier qu'il aura, avant la construction, la libre disposition des terrains ne dépendant du domaine public sur lesquels les travaux nécessaires à la construction de l'ouvrage doivent être exécutés.
5		<input type="checkbox"/>	Pour les usines d'une puissance supérieure à 500 kW, les propositions de répartition entre les communes intéressées de la valeur locative de force motrice de la chute de ses aménagements
6	Cartes	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> En complément du 6° du I), l'indication des ouvrages immédiatement à l'aval et à l'amont et ayant une influence hydraulique.</li> <li><input type="checkbox"/> Le profil en long de la section de cours d'eau ainsi que, s'il y a lieu, de la dérivation.</li> <li><input type="checkbox"/> Un plan des terrains submergés à la cote de retenue normale.</li> <li><input type="checkbox"/> Un plan des ouvrages et installations en rivière détaillés au niveau d'un avant projet sommaire, comprenant dès lors que nécessaire, les dispositifs assurant la circulation des poissons.</li> </ul>